

## Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info en continu Il violait sa femme devant un caméscope : dix ans de réclusion

Samedi 14 juin 2008 00:00



## Il violait sa femme devant un caméscope : dix ans de réclusion



Un viol aggravé entre mari et femme a été jugé en cour d'assises. Un homme de 44 ans a été condamné à dix ans de réclusion par la cour d'assises.

Le 21 septembre 2006, l'épouse n'en peut plus après dix ans de mariage. Elle vient déposer plainte à la gendarmerie, couverte d'ecchymoses et en détresse. Le matin même, elle avait subi une nouvelle agression de la part de son époux. Attachée sur le lit avec des liens, elle avait dû céder à ses exigences. La scène se déroule en présence d'une petite fille de deux ans et demi, que la mère tient dans ses bras. Elle a même été filmée. Grand amateur de vidéo, le mari avait mis en marche un caméscope. La cassette, sur laquelle on voit l'enfant, sera retrouvée plus tard par les gendarmes au cours d'une perquisition. On y voit aussi la femme se débattre et crier à son mari : « Tu es un monstre ! ».

Ex-gendarme dans la région parisienne, l'accusé est originaire de la région rennaise.

Au moment de changer de métier, il s'était installé en campagne avec sa famille. « Il était d'une sexualité envahissante avec des pratiques fétichistes qui déplaisaient de plus en plus en plus à son épouse », remarque M<sup>e</sup> Isabelle Martin, avocate de la victime. À l'audience, la première épouse indique qu'elle a été elle-même victime d'abus sexuels.

L'accusé a une réputation de « grande gueule ». De fait, il a une explication pour tout. Mais l'avocat général Nadiège Péquignot n'en croit pas un mot. Elle réclame 12 années de réclusion.

« Les faits du 21 septembre sont à inscrire dans une relation conjugale habituelle » plaide M<sup>e</sup> Anaïg Le Noan-Mercier, avocat de la défense.

Ouest-France

## A découvrir aussi

par Taboola

Le corps d'une étudiante russe, disparue dans le Finistère, retrouvé dans les rochers

Une femme se jette du pont de Saint-Nazaire

Donnez votre avis



## Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Rennes

✉ Votre e-mail  Je m'inscrisExprimez-vous ! 295

Comprenez-vous que les enseignants ne soient pas soumis au passe sanitaire ?

## L'info en continu

Space. Quand les veaux laitiers...

09/09/21 - 10:01

Handball. Starligue : Cesson...

09/09/21 - 09:26

Valentina, gagnante de...

09/09/21 - 09:04

Rennes. Installations et vivant...

09/09/21 - 09:01

Brest. Le nouveau scanner de la...

09/09/21 - 08:42

Toute l'info en continu

## Infos les + lues

## Infos les + commentées

N°1 Saint-Jacut-de-la-Mer. 18 personnes bloquées par la...

N°2 Dinard. Il sauve de la noyade une baigneuse perdue dans...

N°3 Ille-et-Vilaine. Atteinte d'un cancer du sein, Élodie...

N°4 VIDÉO. À Rennes, le très attendu nouvel Antipode se...

N°5 Bretagne. Une météorite a survolé la région cette...

Abonnez-vous 1<sup>er</sup> mois offert

Acheter le journal du jour



## Les avis des internautes

\* Votre commentaire...

## Quiz et jeux

